

## Conseil municipal : pas de marge sur le prix de la cantine

Le ventilateur était de rigueur mardi 12 juillet au soir pour la réunion du conseil. L'ordre du jour n'avait pas de quoi donner des suées mais l'air ambiant, si! Avant de passer aux 6 délibérations, le maire, Philippe Goux, a remercié les élus pour leur participation aux dernières élections, puis le Comité des Fêtes pour une fête du village très réussie.

La mairie va donc appliquer une nouvelle nomenclature, la M 57, à ses budgets de fonctionnement et d'investissement, qui donnera plus de souplesse. De même, les délibérations seront désormais consultables sous forme électronique sur le site - Varennes31450.fr - et non plus affichées. Ensuite, la société de restauration API a fixé le prix du repas pour 2022-2023 à 3,10€ pour les enfants (il était de 2,95€). L'ensemble du RPI a pris en compte la situation économique actuelle et décidé de ne pas appliquer de marge sur ce prix cette année, ce qui a été validé. Bien sûr, la cité adhère à la charte de l'arbre. Puis une délibération rectificative est opérée à propos du passage à 1607h des employés communaux. Elle précise qu'aucun agent ne travaille à temps plein. Enfin, le SDEHG transfère la propriété des radars pédagogiques aux communes. Mais les frais de réparation de celui qui a été endommagé par le vent, seront pris en charge par le service.

Le retour de la commission école sur la réunion du RPI de juin, fait état d'une augmentation de l'effectif pour l'année prochaine : 119 élèves. Divers achats, réparations, petits travaux ont été demandés et seront effectués durant l'été. Le bilan de la classe Océan des CM est enchanteur et il faut aussi souligner le dynamisme des différentes écoles. La commission voirie/travaux annonce la réfection de la toiture de l'école à partir du 25 juillet et indique que le chemin du Visenc a été rénové en 2 endroits. Pour la salle des fêtes, des spots et des tables supplémentaires sont en cours de livraison.

Après de bonnes vacances, la prochaine réunion se tiendra le mercredi 21/09 à 20h30.

Roselyne Guillemet – La Dépêche 18-7-22



Ventilateur de rigueur !